Connaître les règles liées à la gestion des cimetières

OBJECTIFS:

- Comprendre et appréhender les enjeux administratifs de la gestion des cimetières
- Intégrer les bases de la législation et réglementation funéraire, afin de mieux maîtriser les responsabilités et conséquences pénales
- Maîtriser les différents équipements funéraires existants

PROGRAMME:

Les règles et responsabilités incombant aux maires et aux communes

- Les obligations en matière de création et d'agrandissement de cimetière
- Les autorisations du maire et les contrôles
- Le terrain commun et les obsèques de personnes dépourvues de ressources suffisantes

Les concessions au sol et sépultures cinéraires

- Les règles d'attribution des sépultures
- Le droit à inhumation suivant le titre de concession
- Les durées, les tarifs, le renouvellement, la conversion, la rétrocession

Les aménagements du cimetière à terme échu des concessions ou sépulture

- La reprise des concessions non renouvelées, le devenir des biens et matériaux
- Cas particulier : concessions ayant fait l'objet d'un leg, pour entretien par la collectivité
- Procédure administrative de reprise des sépultures à perpétuité en état d'abandon

1 journée

Elu.e.s, agents et cadres des collectivités territoriales, salarié.e.s du secteur privé

CONTACT INSCRIPTION:

M. Gregoire CARON
Directeur développement
inscription@iepp.fr

Demande de devis